

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL  
UNIVERSITE COTE D'AZUR  
SÉANCE DU 20 JUIN 2023

**DELIBERATION N° 2023-065**

**Objet** : Demande de renouvellement de l'agrément de service civique.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration ;

**Approuve** la demande de renouvellement de son agrément de service civique auprès de l'Inspection d'académie, comme annexée à la présente délibération.

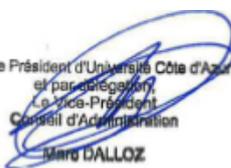
**Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.**

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **28**

Fait à Nice, le 20 juin 2023

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-065**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 6 juillet 2023  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 6 juillet 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire*

## Récapitulatif de votre dossier

STATUT : EN COURS DE SAISIE [ Date : 26/05/2023 ]

### RENSEIGNEMENTS ORGANISME

#### Informations organisme

Siret: 13002566100013

Nom de l'organisme : UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Type de structure : Etablissement public / Établissement public national à caractère scientifique culturel et professionnel  
28 avenue Valrose, 06103 NICE CEDEX 2

#### Représentant légal de l'organisme

Nom: Jeanick Brisswalter

fonction : Président

presidence@univ-cotedazur.fr

#### Adresse de correspondance

28 avenue Valrose, 06103 NICE CEDEX 2

+33489150000

service-civique@univ-cotedazur.fr

<https://univ-cotedazur.fr>

## Contacts référents

Nom : Anne DAUNOIS-GIUDICELLI

Fonction : Responsable opérationnelle L@UCA

anne.daunois-giudicelli@univ-cotedazur.fr

+33489151266

Nom : Blandine CHERCHI

Fonction : DRH - Responsable Pôle IDEX et Grands projets

blandine.cherchi@univ-cotedazur.fr

+33489151212

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Présentation de votre structure

Ouverte sur l'Europe et le monde, Université Côte d'Azur a pris la suite de l'Université Nice Sophia Antipolis en 2020 dans le cadre de l'Initiative d'excellence obtenue en 2016 et ce afin de mieux coordonner plusieurs acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Côte d'Azur. Cela permet d'offrir un environnement de formation, de recherche et d'innovation de haut niveau. L'Université accueille ainsi plus de 32 000 étudiants de la licence au doctorat au sein de 300 formations diplômantes.

## En quoi le service civique est-il cohérent avec le projet associatif de votre organisme (ou ses orientations stratégiques)

L'Université a notamment comme objectif d'enrichir l'expérience étudiante grâce à un programme ambitieux d'offres de services culturels et sportifs, d'engagement social et écologique et de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, les services civiques ont un double objectif : participer de l'engagement pour certains des étudiants de l'Université même, et permettre sinon d'améliorer l'expérience étudiante en permettant aux jeunes d'interagir avec d'autres jeunes parlant leur langage et comprenant leurs préoccupations.

## Les territoires d'intervention de vos volontaires en France

Vous intervenez dans le département: Alpes-Maritimes

Nombre d'usagers: 32000 (usagers du service, habitants du territoire, etc)

affilié à [Donnée non renseignée]

## Renseignements administratifs et juridiques

Publication de la création au Journal Officiel

Date : 26/07/2019

## Agréments administratifs

Votre organisme dispose d'un ou plusieurs agréments administratifs : Oui

3182 Salariés ou agents publiques dont:

1967 en CDI

1215 en CDD

[Donnée non renseignée] en contrat aidé

[Donnée non renseignée] Bénévoles

## FORME DE L'AGRÉMENT

Je souhaite bénéficier d'un agrément simple

## LA SÉLECTION ET L'ACCUEIL DES VOLONTAIRES

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

La DRH organise une réunion sur les conditions d'accueil des volontaires en amont de leur arrivée dans les services pour rappeler l'organisation interne, le rôle de chacun, le cadre général et les attentes en matière de service civique. Les recrutements sont ensuite gérés par les porteurs de mission, mais peuvent être coordonnés. La DRH assure le conseil et la gestion administrative des volontaires.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

La DRH coordonne la gestion des contrats et des formations obligatoires (1 personne). Chaque mission organise l'accueil des volontaires grâce à l'action des tuteurs, mais aussi en présentant les volontaires nouvellement engagés aux équipes présentes. La chaîne administrative, via les gestionnaires financiers, organise le paiement des prestations dues par l'université (1 gestionnaire par mission). Les moyens de fonctionnement sont mis à disposition des volontaires en cas de besoin (prêt d'ordinateurs, prise en charge de déplacements si nécessaire).

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

Après diffusion des annonces, la sélection se fait en fonction de la motivation, de l'ouverture d'esprit, de la capacité à travailler en équipe mais surtout de la disponibilité des candidats et candidates. Ce dernier critère, concernant les candidatures des étudiants et étudiantes d'Université Côte d'Azur, s'est vite révélé être déterminant, plusieurs volontaires ayant dû interrompre leur engagement par manque de temps. Comme pour tous ses recrutements, Université Côte d'Azur, université engagée socialement, sensibilise les recruteurs à éviter les biais de discrimination et à favoriser la diversité.

À l'arrivée des volontaires, comment sera organisée la phase de préparation à la mission ?

Chaque mission accueille les volontaires en son sein, leur présente leur environnement (équipe impliquée dans la mission spécifique et éventuels services partenaires) et les formations auxquelles ils peuvent s'inscrire. Les volontaires sont également formés aux outils qu'ils devront utiliser et notamment le tableau de suivi de leurs heures. Lorsqu'ils sont plusieurs volontaires sur une même mission, ils sont encouragés à travailler collectivement et notamment en binôme sur certaines animations.

Quels moyens sont prévus pour accompagner les volontaires mineurs de plus de 16 ans ?

[Donnée non renseignée]

Précisez comment sera versé la prestation mensuelle de 111,35€ minimum au volontaire

La prestation sera payée mensuellement sur bon de commande sur le budget de fonctionnement de chaque mission engageant un ou plusieurs volontaires. Elle sera donc versée par virement sur le compte bancaire de chaque volontaire, pour un montant de 111,35 € par mois.

Détaillez comment sera organisé le tutorat

Lors de la réunion générale d'accueil, la DRH remet le guide des tuteurs à chaque nouveau tuteur ou nouvelle tutrice que chaque mission de service civique désigne en son sein et les informe de l'organisation d'une formation externe obligatoire. Les tuteurs et tutrices ainsi désignés et formés accompagneront les volontaires dans chaque mission spécifique, de l'accueil et l'explication des missions jusqu'au bilan nominatif final, en passant par l'accompagnement quotidien et le conseil sur le projet personnel et professionnel.

Détaillez quelles seront les modalités d'accompagnement au projet d'avenir

La définition du projet d'avenir est un point important, et l'expertise de la mission orientation, agréée depuis 5 ans déjà, est mutualisée. La mission orientation met en effet à disposition de tous les volontaires une méthodologie de co-orientation déjà éprouvée au sein de cette mission : les volontaires échangent entre eux, sous l'animation d'une ancienne volontaire en service civique formée à la co-orientation. C'est également le rôle du tuteur ou de la tutrice qui accompagne les volontaires sur une mission.

Comment souhaitez-vous organiser la formation civique et citoyenne des volontaires

Ce volet est géré en lien avec le service formation de l'Université. La formation civique et citoyenne « théorique » est

dispensée par un ou plusieurs organismes extérieurs, selon le catalogue de formations fourni, notamment par Unis-Cités et Alter Egaux autour de thématiques générales ou proches des missions proposées : le développement durable et la transition écologique, les médias, l'égalité (discriminations). Pour le volet « pratique » sous la forme d'une formation prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), c'est l'Université qui l'organise en interne mais en s'appuyant sur un organisme extérieur (SDIS 06 généralement). Les volontaires choisissent leur session en fonction du lieu de formation et de la date. Ils sont prioritaires au moment de l'inscription.

## Récapitulatif calendrier prévisionnel d'accueil des volontaires

Année	Durée moyenne missions	Nombre de volontaires
2023	8	10

# FICHE MISSION "ENRICHIR L'ORIENTATION ACTIVE PAR LES PAIRS AU LYCÉE ET DANS LES LICENCES GÉNÉRALES"

Intitulé de la mission : Enrichir l'orientation active par les pairs au lycée et dans les Licences générales

Thématique de la mission: Solidarité

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Contribuer aux actions d'information et d'accompagnement prévues par le projet L@UCA pour améliorer l'orientation avant et pendant la licence à Université Côte d'Azur, et in fine la réussite étudiante (dans un contexte où un étudiant sur deux échoue en première année de licence générale). Il s'agit d'accompagner notamment les publics les plus fragiles vers une orientation choisie et non subie et d'ouvrir plus d'opportunités, en permettant l'égalité des chances (en complément des actions des cordées de la réussite).

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Les volontaires seront amenés notamment à : - Intervenir dans les classes de lycées pour présenter les études et la vie universitaire, ponctuellement dans des classes de collège - Participer à des conférences et des forums mettant en lien élèves, étudiants, professionnels et acteurs universitaires - Participer à la conception et à la diffusion d'outils d'animation au service de l'information et de l'accompagnement des élèves et des étudiants - Participer à la conception de dispositifs innovants d'accueil et de suivi des étudiants dans les Licences - Intervenir auprès des étudiants pour les informer et les accompagner dans la définition de parcours individuels personnalisés flexibles - Participer au développement de dispositifs de suivi des différentes dimensions de la vie étudiante (enquêtes, etc.)

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

Les volontaires seront amenés à animer des ateliers en autonomie et développer des ressources et stratégies plus adaptées à un public de leur âge, mais ne seront pas habilités à mener les entretiens lors des rendez-vous pris par les étudiants ou lycéens. Ils ne seront pas non plus amenés à se rendre seuls sur des forums ou salons de l'orientation. Leur mission permet d'augmenter le nombre d'actions (interventions dans les classes et séquences d'immersion à l'Université notamment) proposées aux établissements du secondaire.

Lieu(x) d'intervention

Nice

Cannes

Grasse

Menton

Antibes

Alpes-Maritimes

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

10

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires en service civique animent notamment des ateliers pour favoriser l'égalité des chances dans le cadre des cordées de la réussite, dans des collèges identifiés de zones d'éducation prioritaire où ils devront faire preuve de bienveillance et d'écoute pour favoriser l'égalité des chances. De plus, dans le fonctionnement même de la mission, ils forment une équipe où ils s'entraident sur leur projet personnel et professionnel, quel que soit leur parcours initial, notamment via des dispositifs de co-orientation.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

La mission proposée est accessible à un public varié dans la mesure où elle repose sur des qualités de communication et d'animation, et pas sur des critères académiques, mais elle présuppose tout de même une connaissance minimale de

l'enseignement supérieur. Les jeunes en situation de handicap sont les bienvenus.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non

# FICHE MISSION "ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES PUBLICS AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES, ZÉRO DÉCHET ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE"

Intitulé de la mission : Accompagner et sensibiliser les publics aux enjeux écologiques, zéro déchet et économie circulaire

Thématique de la mission: Environnement

Dans quel contexte ou projet s'intègre la mission ? À quel objectif d'intérêt général répond-elle ?

Ce projet a pour but ayant d'accompagner la communauté universitaire (étudiants et étudiantes, personnels) et le grand public aux changements de comportement face aux enjeux environnementaux et sociétaux: sensibiliser et promouvoir le passage à l'action à travers des exemples concrets du quotidien et sur les campus d'Université Côte d'Azur, coconstruire et expérimenter de nouveaux projets, créer de la cohésion et du partage de bonnes pratiques, s'engager dans des futurs désirables pour tous et toutes.

Quelles seront les activités confiées aux volontaires (à détailler) ?

Appropriation des enjeux socio-écologiques après de la sensibilisation et formation des volontaires (enjeux climat, bilan carbone, biodiversité,...) et des gestes éco citoyens (gestion des ressources et valorisation des déchets, principes de la permaculture, du compostage et lombricompostage) - Intervenir sur les campus universitaires pour animer des stands ludiques et participatifs et ateliers thématiques: sensibilisation aux enjeux climat, biodiversité, écoresponsabilité et solidarité au quotidien à travers de la vulgarisation scientifique, des activités participatives, jeux, quiz et challenge, présentation des actions de la mission mises en place sur les campus (animations ludiques, repair café, mobilité douce-tous en selle, low tech, permaculture et jardins, ateliers DIY, compostage,...) - Proposer et concevoir des animations ludiques sur le thème du développement durable, enjeux socio-écologiques, économie circulaire pour la communauté universitaire et grand public (quizz, jeux, gratiféria- marché gratuit, murder party sur une thématique environnementale, course d'orientation autour de la biodiversité, pièces de théâtre,...) - Expérimenter de nouveaux projets (DIY, upcycling, palettes, textiles,...) impliquant ou pas des partenariats avec les acteurs locaux (associatifs, transgénérationnels,...) et /ou au sein de l'université.

En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ?

La mission écoresponsable de l'université expérimente et met en place au niveau des campus des actions et projets afin d'accompagner les changements de comportements de la communauté universitaire face aux enjeux socio écologiques, cette mission permettra de toucher et sensibiliser un plus large public non convaincu, à travers des stands ludiques et participatifs imaginés par les jeunes et pour les jeunes principalement sur les campus. Ceci permettra de renforcer et démultiplier l'effet des actions déjà mises en place par la mission écoresponsable, de proposer de nouvelles animations et projets et de communiquer autrement de pairs à pairs.

Lieu(x) d'intervention

Nice

Cannes

Valbonne

Alpes-Maritimes

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nombre indicatif annuel de volontaires susceptibles d'être accueillis par votre organisme pour cette mission

8

Quelle seront les modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires d'avoir une expérience de mixité sociale au cours de cette mission ?

Les volontaires originaires de parcours de vie et d'études tous différents, formeront une équipe et travailleront ensemble, tout en ayant de s'impliquer plus particulièrement sur un projet individuel suivant leur appétence. Ils devront donc faire preuve de bienveillance et curiosité. Ils interviendront sur différents campus universitaires dont les caractéristiques sont différentes, et devront faire preuve d'ouverture d'esprit, de curiosité, respect et écoute tout en étant force de propositions. Le but de la mission sera de créer du lien, de la cohésion au sein de la communauté universitaire sur des projets qui font du sens, et de profiter de la richesse et diversité que chacun et chacune peut apporter.

En quoi la mission est-elle accessible à tous les jeunes ?

L'objectif de la mission est de toucher l'ensemble de la communauté universitaire (dont principalement les non convaincus, non sensibilisés), les jeunes volontaires seront accompagnés et suivis par l'équipe de la mission pour échanger et avoir un socle de connaissances avant de proposer et animer les ateliers. Ils bénéficieront des recherches et propositions réalisées par les précédents volontaires, et si cela est possible bénéficieront aussi d'un temps avec les anciens volontaires pour partager et échanger. Aussi aucun prérequis n'est attendu pour cette mission en dehors de la bienveillance, respect de l'autre, curiosité et motivation, rendant cette mission accessible à tous les jeunes.

Votre organisme prévoit-il l'accueil de volontaires venant de l'étranger pour effectuer une mission de Service Civique en France

Non